

1766.
12 août,
Londres.

Durand à Shelburne (en français). Envoie pétition à laquelle deux messieurs français sont intéressés à titre de propriétaires de terres dans la baie de Phéliepeaux, sur la côte du Labrador, en vertu d'une concession du roi de France. Le comte de Guerchy a envoyé à lord Halifax des documents semblables ainsi qu'une lettre de recommandation datée du 30 janvier 1764. Des documents semblables ont été également transmis par M. Deon, le duc de Bedford, etc, et se trouvent parmi les documents du département. Envoie sa recommandation en faveur de trois familles dont la ruine est certaine si cette concession n'est pas confirmée. Page 119

Concession (en français) datée du 20 février 1759 rapportant des concessions antérieures de la baie Phéliepeaux ainsi que confirmation à certaines familles y dénommées. Page 121

1765.
26 janvier,
Paris.

Mémoire pour les sieurs Favry. 127

Acte notarié (en français) par Pierre François Rigaud de Vaudreuil et Louise Thérèse Fleury de la Gorgendière, son épouse, transférant à William Grant, de Québec, actuellement à Paris, la vie durant seulement des donateurs, les postes de la Baie dans lesquels sont compris la rivière Mauverli, sur la côte de Michilimakinak, la Folleavoine, La Baie, les Puants, les Sakis, les Sioux dans la partie supérieure du Mississipi, et toutes les rivières se jetant dans la rivière Meloukili, le Petit Lac, le long du Michigan, la rivière au Rocher, habitées par les Puants et sur la rivière Mouiogonan et les Ottawas qui habitent la partie supérieure de la rivière Kikapoo, ainsi que le droit exclusif de faire le commerce avec les Sauvages, de former des établissements et de défricher les terres, ainsi que tous les bâtiments, matériaux, etc., dans toute l'étendue du territoire ainsi transporté. Les documents et leurs traductions en anglais. 129 à 157

1766.
8 juillet,
Québec.

William Grant à Thomas Mills. Lui offre en qualité de receveur général le loyer annuel du poste de La Baie acheté par lui (Grant) de M. Rigaud de Vaudreuil. Les obligations dont il s'est chargé pour approvisionner les Sauvages, etc.; a envoyé cette année plusieurs chargements de canots à La Baie pour remplir ses engagements. Espère qu'il sera envoyé des instructions au commandant à Michilimakinak de l'aider. 158

24 août,
Québec.

Mills à Grey Cooper, Trésorerie. Relativement à l'achat fait par Grant de Vaudreuil; il a offert 3,000 livres à titre de loyer dû d'après les conditions du contrat, mais l'offre n'a pas été acceptée avant que les lords du trésor aient signifié leurs ordres. A envoyé les documents relatifs à la vente et achat. 160

Les autres documents, y compris les lettres de Gage, sir William Johnson et autres, vont jusqu'à la page 206. Le rapport des lords du commerce donne un extrait de la réclamation et recommande qu'elle ne soit pas accordée (p. 182 à 189). D'autres pétitions supportées par le comte de Guerchy et le duc de Praslin ont été faites en 1767 jusqu'au mois de mars; la dernière lettre sur le sujet est celle (en français) de Shelburne à Vaudreuil, en date du 18 avril, exposant que bien que les raisons pour rejeter la demande fussent claires et sans réplique, cependant le roi a désiré qu'on l'informe qu'il recevra une marque raisonnable de faveur aussitôt que les revenus du Canada seront établis. 129 à 205

Documents relatifs à M. Walker.

Cesont : la déposition de Thomas Walker en date du 11 juin 1766. 208

La déposition du Magavock du 11 juillet. 211

Extrait de la lettre de Walker à John Strettel, Londres, 20 juin 1766. 216

DOCUMENTS RELATIFS AUX RÉCLAMATIONS DE M. HOCQUART.

Lettre de Guerchy transmettant la pétition de Hocquart, en date du 22 mai 1767, qui doit être soumise au roi. 219